

Sermon de Mgr Lefebvre – Vigile de la Pentecôte – Diaconat

Publié le 29 mai 1985
Mgr Marcel Lefebvre
11 minutes

La Porte Latine – FSSPX France – Homélie à Écône, 25 mai 85, Vigile de la Pentecôte et diaconat

Mes bien chers amis,

Mes bien chers frères,

Nous voici de nouveau réunis pour une cérémonie d'ordination. C'est toujours avec une certaine émotion que nous assistons à ces cérémonies, que nous y participons et en particulier à cette cérémonie réalisée à la veille de la Pentecôte.

S'il y a en effet une occasion pour les âmes, de recevoir l'Esprit Saint, c'est bien l'ordination et l'ordination au diaconat

Vous avez, mes chers amis, deux modèles en particulier : saint Étienne et saint Laurent, qui ont été eux aussi remplis du Saint-Esprit. C'est l'Écriture qui le dit pour saint Étienne. Il était rempli de l'Esprit Saint et par sa Lumière ; l'Esprit Saint inondait l'intelligence et l'âme de saint Étienne. Et ainsi, il affirmait avec force, avec courage, la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'encontre de ceux qui s'opposaient à cette divinité.

Et alors, il a subi le martyre. Et tandis qu'il subissait son martyre, sa foi s'est comme transformée déjà en vision béatifique et il affirmait voir déjà Notre Seigneur Jésus-Christ dans la gloire du Père, modèle pour vous, mes chers amis. Que l'Esprit Saint qui va descendre sur vous, encore plus abondamment avec tous ses dons à l'occasion de cette ordination au diaconat, vous donne aussi cette foi profonde, cette foi vivante qu'avait saint Étienne, pour que vous proclamiez à la face du monde, la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et puis, vous tournerez vos regards aussi vers ce diacre du troisième siècle, saint Laurent. Lui aussi, rempli du Saint-Esprit, enflammé du désir de venir en aide à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui sont dans l'indigence, qui distribuait ses biens aux pauvres. Il était chargé par le pape de distribuer tout ce que l'Église pouvait donner à ceux qui étaient dans l'indigence. Et par là aussi, il a subi le martyre. Parce que rempli du Saint-Esprit, il manifestait la charité de Notre Seigneur, devant l'égoïsme de ses bourreaux qui auraient voulu profiter des richesses de l'Église. Il a souffert le martyre horrible de la grille ardente. Mais l'ardeur de sa foi, l'ardeur de sa charité étaient encore plus grandes que le feu qui le brûlait à l'extérieur. Grand modèle également pour vous, modèle du détachement, du détachement total.

Vous aurez aussi des responsabilités plus tard, responsabilités matérielles. Ne vous attachez pas aux biens de ce monde ; soyez aussi généreux pour les pauvres sans doute, mais surtout pour les pauvres spirituels. Pour ceux qui souffrent de la faim et de la soif dans leur âme, pour tous les pécheurs, pour tous ceux qui viendront à vous, pour demander la grâce de la charité, la grâce de la Rédemption par les sacrements qui descendront par vos mains, par vos paroles.

Alors demandez aujourd'hui cette grâce – et nous la demandons pour vous – pour tous ceux qui sont ici présents, parents, amis, vos maîtres qui ont tant d'affection pour vous demandent que cet Esprit Saint descende en vous, avec l'abondance de tous ses dons et fasse de vous des diacres qui suivent les modèles que l'Église nous a donnés : saint Étienne et saint Laurent.

Vous avez particulièrement besoin de cet Esprit Saint aujourd'hui. Vous aurez à prêcher le règne de Dieu. Lorsque l'on prend connaissance dans les Écritures, des dernières paroles de Notre Seigneur avant de monter au Ciel et puis aussi des *Actes des Apôtres* après la descente du Saint-Esprit sur eux, on s'aperçoit que l'objet, tout l'objet de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'objet de sa Révélation, l'objet de l'apostolat des apôtres, c'est le *regnum Dei*, le royaume de Dieu, le règne de Dieu. C'est

bien ce que Notre Seigneur nous a demandé dans sa prière : Que votre règne arrive. Que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel. C'est cela l'objet de notre prédication.

Or, ce règne de Dieu, qui était évident, efficace, pendant des siècles, siècles de chrétienté, siècles où Notre Seigneur vraiment était le Roi dans les cités, dans les familles, dans les individus - Oh certes, tout n'était pas parfait - il y avait bien aussi et toujours le péché, les pécheurs, mais on peut dire que le royaume de Notre Seigneur était agréé par tous. Par ceux qui présidaient aux destinées des cités et par ceux qui étaient les pères de famille, les chefs de famille, par ceux mêmes qui avaient des professions, qui consacraient leurs professions à des saints et par les individus d'une manière générale. Les vocations en étaient une preuve. Les familles chrétiennes en étaient une preuve également.

Or, un dessein satanique est venu troubler ce règne de Notre Seigneur. Et non seulement le troubler, mais a eu pour intention, pour but, de le détruire de fond en comble. C'est bien ce que dit le pape Léon XIII, dans son encyclique *Humanum genus*, parlant de la franc-maçonnerie il dit : « Leur but, est la destruction totale des institutions chrétiennes ». Destruction totale des institutions chrétiennes. Et en effet, patiemment, résolument, avec une malice consommée, ils arrivent peu à peu à leur but et on s'aperçoit que d'année en année, ils arrivent à détruire les institutions chrétiennes.

Et alors, on s'attendrait, évidemment à une résistance acharnée de ceux qui croient au règne de Dieu, de ceux qui croient à la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Mais hélas, partout des traîtres, partout des abandons, partout des compromissions, le règne de Notre Seigneur sera encore acceptable à la rigueur dans les familles, à la rigueur dans les paroisses, dans les personnes privées, mais plus extérieurement, plus dans la cité, plus dans les professions. C'est la sécularisation ; c'est la laïcisation. Voilà le projet infernal de Satan.

Le grand moyen d'arriver à la destruction du règne de Notre Seigneur et des institutions chrétiennes, c'est la laïcité et la sécularisation des États, des sociétés et par le fait même, nécessairement, c'est une conséquence logique et comme implacable, sécularisation, laïcisation des familles. Et non seulement des familles, mais des séminaires, mais du clergé. Et voilà que dans le clergé, dans l'Église, des hommes se lèvent en faveur de la sécularisation.

Des chrétiens comme Maritain, estiment que la sécularisation est une évolution nécessaire et comme un progrès qui doit arriver avec la science, avec le développement des sciences humaines et sociologiques. Et puis ce sera Teilhard de Chardin, un prêtre, qui fera aussi de cette laïcisation, de cette sécularisation, l'objet de ses considérations, qui seront suivies dans les séminaires, par des prêtres, par des professeurs de séminaire.

Alors, à quoi peut-on s'attendre, si même ceux qui desservent l'autel, ceux qui desservent Notre Seigneur, ceux qui ont été ordonnés pour le règne de Dieu, pour le règne de Notre Seigneur, sont aussi partisans de la destruction du règne de Notre Seigneur dans la société. Comment peuvent-ils être encore prêtres ?

On ira plus loin. Ce ne sont pas seulement des prêtres, ce ne sont pas seulement des individus qui seront en faveur de la sécularisation et de la laïcisation, mais c'est un concile ! Oui le concile Vatican II. Le concile Vatican II par son décret de la liberté religieuse, instaure pratiquement la laïcisation et admet officiellement, les États laïques et les États sécularisés, que Notre Seigneur ne règne plus dans la société ; qu'il règne encore à la rigueur dans les âmes, dans les individus, dans les familles, dans les paroisses, mais plus dans la société. Cela n'est plus possible. Je l'ai entendu de mes propres oreilles : le règne de Notre Seigneur dans la société n'est plus possible.

Ce n'est pas ce que disait le pape Pie XI dans son encyclique *Quas primas*, sur la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quelle magnifique encyclique. Nous devrions la lire et la relire souvent pour voir quel est notre devoir, le devoir des prêtres, en faveur du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous voyons maintenant, à l'instigation de ce concile et de ce décret de la liberté religieuse, la déchristianisation de toutes les sociétés catholiques et cela accompli, non seulement avec l'accord, mais avec l'approbation et l'instigation de Rome ! Voilà la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

C'est un crime, un crime contre Notre Seigneur Jésus-Christ et précisément toutes les réformes qui

ont été faites après le concile, ont été faites dans ce sens, dans le sens d'une sécularisation et d'une laïcisation de la société catholique.

La nouvelle liturgie, la nouvelle messe n'est plus celle qui exprime la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. Tandis que la vraie messe, la messe de toujours, exprimait cette royauté sociale de Notre Seigneur, cette adoration de la société chrétienne, de tous ceux qui en font partie, tous ceux qui ont des responsabilités dans la société, tous ceux-là adoraient Notre Seigneur à genoux, adoraient Notre Seigneur dans la Sainte Eucharistie et lui demandaient pardon pour leurs péchés, lui demandaient la grâce de la Rédemption de leurs péchés, l'application du Sang de Notre Seigneur sur leurs âmes. Et cela, toute la société réunie autour de l'autel adorait Jésus, Le reconnaissait comme Roi. Il règne par le bois de la Croix : *Regnavit a ligno Deus* : Il règne par le bois de sa Croix et tout le monde Le reconnaît.

Cette transformation de la messe en une espèce de réunion communautaire où l'on partage un pain qui signifie la communauté et qui rappelle simplement le souvenir de Notre Seigneur, ce n'est plus la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ qui était l'expression la plus belle, la plus sacrée, la plus divine, de toute la société chrétienne.

C'est pourquoi de magnifiques églises ont été construites par nos ancêtres, pour signifier cette royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ sur tous les individus. Ces flèches qui s'élancent au milieu de nos villages, toutes les maisons regroupées autour de ce clocher, autour de cette église, signifiaient précisément la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ. On a voulu faire des salles polyvalentes qui servent à n'importe quoi, qui n'ont plus de signification, qui ont même parfois des formes désagréables, horribles, ce n'est plus la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Or c'est cela que vous aurez à prêcher. Vous êtes consacrés pour cela. Vous êtes faits diacres dans la Sainte Messe, dans la Sainte Messe de toujours, grâce au Sacrifice de la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous serez faits diacres comme les diacres ont été faits depuis le début de l'Église. La cérémonie que nous allons faire est celle de toujours. Vous pouvez donc avoir cette conviction : Je suis diacre comme l'ont été saint Étienne, saint Laurent et tous ceux qui ont été ordonnés diacres avec eux et après eux. Alors que vous ayez en vous cette foi, ce feu de l'Esprit Saint qui illumine vos esprits ; qui vous donne une charité profonde, une charité parfaite, mais avant tout ayant les regards jetés sur Notre Seigneur Jésus-Christ. Et non pas seulement sur son prochain. On aime son prochain que pour Dieu et non pas pour lui-même et non pas pour nous-mêmes, mais pour Dieu, pour Notre Seigneur, pour que Notre Seigneur règne en lui et que notre prochain se destine à Lui. Voilà le but de notre charité ; voilà le but de l'Esprit Saint qui descend en vous.

Demandez à la très Sainte Vierge Marie, mes bien chers amis, à votre bonne Mère du Ciel, elle qui est remplie du Saint-Esprit, par laquelle cette grâce va vous être donnée, car nous ne recevons aucune grâce sinon par la médiation de la très Sainte Vierge Marie, c'est donc par elle que vous allez recevoir cette grâce de l'Esprit Saint, grâce du diaconat. Demandez-lui qu'elle vous la donne en abondance et qu'elle vous garde tout au cours de votre vie.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.